

CES CHAMPIONNATS SE DEROULERONT les 28 et 29 MAI 2023 :

- POUR LE SECTEUR NORD à la SH AUNIS - LA ROCHELLE (17) CONCOURS N° 2386763
- POUR LE SECTEUR SUD à la SH d'AQUITAINE- LE TAILLAN MEDOC (33) CONCOURS N° 2385939
- POUR LE SECTEUR EST à l' ECURIE DU RIOL à SAINT YRIEIX (87) CONCOURS N° 2387385

Rappel

Secteur Nord : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne

Secteur Sud : Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées Atlantiques

Secteur Est : Creuse, Corrèze, Dordogne, Haute-Vienne

Bien que divisés en secteur pour en faciliter l'accès, les championnats des territoires sont des championnats de Nouvelle Aquitaine, donc tous les cavaliers licenciés en Nouvelle Aquitaine peuvent prétendre au podium.

ENGAGEMENTS

- Clôture le **Lundi 22 Mai 2023** minuit auprès du SIF
- Pas d'engagement terrain.
- 1 seul engagement pour tout le Championnat, le couple doit participer aux deux manches pour être classé.

QUALIFICATION

Le championnat est réservé aux cavaliers qui ont une licence 2022 dont la domiciliation sportive est située en Nouvelle Aquitaine.

CONDITION DE PARTICIPATION

CAVALIER

- 1 cavalier ne peut concourir qu'une seule fois sur une seule épreuve.

EQUIDES



- 1 équidé peut concourir deux fois sur l'ensemble de la compétition avec deux cavaliers différents.

CHANGEMENT DE CAVALIER/EQUIDE

CAVALIER



Le changement de cavalier est autorisé, sous réserve qu'un cavalier ne concoure qu'une seule fois sur une seule épreuve.

EQUIDES

Le changement d'équidé est possible dans les conditions suivantes :

- Il doit être déclaré par le représentant légal du groupement sportif engageur de l'équidé auprès du Jury 30 minutes avant 1ère manche du championnat
- L'engageur doit avoir vérifié que l'équidé remplaçant est qualifié pour le championnat auquel il va participer sous peine de disqualification

BAREME DES CHAMPIONNATS : Epreuve GP (Club EI à Club 4) en 2 manches

1er jour

1ère manche : *Barème A sans chrono.*

Ordre de départ du listing SIF

2ème jour

2ème manche (+ 5 cm) : *Barème A au chrono sans barrage*

Ordre de départ inverse du classement de la 1ère manche.

A égalité de points, les cavaliers partent dans le même ordre que le 1er jour.

CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT

- Le classement général est effectué sur le cumul des points des deux manches et du chrono de la 2ème manche

Remise des Prix

- La présence du cavalier en tenue est obligatoire